

Histoire d'une escroquerie élaborée

Une nouvelle avancée dans l'art de l'escroquerie. La promotion des renouvelables

Dans une enquête policière sur des opérations financières douteuses, il faut faire des hypothèses sur des opérations secrètes et vérifier si les conséquences observables correspondent à ce qui se passe. La suite décrit une méthode d'escroquerie qui a pris les régulateurs par surprise. Sous forme de roman, ce genre d'histoire est intéressante, bien que trop complexe pour une lecture facile et passionnante. Si ces histoires sont vraies ou plausibles, elles n'en sont que plus fascinantes. Comme les autorités sont peu enclines à repérer leurs propres dysfonctions, il est préférable que des Sherlock Holmes privés ou des ONG indépendantes mènent les recherches.

Collaboration d'escrocs célèbres pour la mise au point

La conception des escroqueries dans la fourniture d'électricité a été progressivement mise au point, d'abord aux USA vers 1990, et a été révélée grâce à des blogs sur Internet. Les détails de cette vaste escroquerie sont assez compliqués et interconnectés pour qu'on ne croie pas qu'un groupe de gens, respectables par ailleurs, aient collaboré à ces opérations concertées, semblables à un mini complot, mais, et c'est une des astuces de l'arnaque, ces acteurs ne connaissent qu'un aspect des opérations. On leur explique qu'il s'agit d'un nouvel idéal politique environnemental de façon à ce que les acteurs puissent prétendre qu'ils étaient guidés par des idéaux écologiquement corrects.

Désinformation pour égarer les enquêteurs

Le plan inclut des manœuvres de désinformation pour camoufler le véritable sponsor et les bénéficiaires occultes. Des objectifs différents ont été imaginés pour motiver chacun des groupes participants, parfois à leur insu. Certains groupes (1) (les promoteurs et les fabricants d'éoliennes) sont simplement intéressés par le profit, mais d'autres sont motivés (2), soit par des convictions politiques (« *Le monde a besoin d'un gouvernement mondial de bureaucrates, pour prendre des décisions obligeant tous les pays à collaborer* »), (3) soit par de grandes manœuvres commerciales pour vendre plus de gaz naturel en disqualifiant la concurrence, d'une part (3a), du charbon comme émetteur de gaz à effet de serre, ce qui provoque un réchauffement catastrophique de la planète (on fait aussi croire que le CO2 est mauvais pour la santé), d'autre part (3b), du nucléaire (comme pouvant produire des catastrophes), (4) soit par des idéologies écologistes (« *Les éoliennes sont indispensables pour préserver l'environnement car elles n'émettent pas de CO2* »). Ces motivations ont été combinées, mêmes

quand elles étaient contradictoires (« *Le nucléaire réduit le CO2 alors que le charbon l'accroît* »). Le charbon est aussi combattu en fixant une taxe carbone correspondant au pourcentage de CO2 produit par calorie lors de la combustion. Le charbon est ainsi plus taxé que le gaz naturel et l'essence.

Un parti écologiste lancé par des méthodes modernes de propagande

L'écologie politique a percé grâce à la priorité donnée à la propagande plutôt qu'à un programme cohérent améliorant la vie des citoyens. Les services de relations publiques des partis écologistes identifient des actions populaires pour acquérir un capital de sympathies et prétendent que les écologistes les font progresser. Les militants sont remplacés par des bénévoles d'ONG que l'on peut financer en secret. (Greenpeace a un budget annuel de 241 M€ ; WWF 575 M€). L'écologie politique s'est attiré les faveurs des électeurs grâce à des campagnes élaborées de propagande dans les médias. Par exemple, juste avant les élections européennes, l'organisation a donné aux TV nationales le droit de diffuser gratuitement un film (Home) qu'elle avait financé. Le film montrait de remarquables vues de la nature vierge, prises d'avion avec de nouvelles caméras stabilisées. Le film faisait croire que le parti écologiste était le seul qui se préoccupait du vieil idéal appelé la conservation de la nature. Le film suggérait que cette protection de la nature était une nouvelle action humaniste menée exclusivement par des écologistes.

Actions coordonnées pour un but global camouflé

Le plan nécessite des actions coordonnées dans des domaines médiatiques, scientifiques, et idéologiques. Par exemple, une action apparemment anodine est de faire diffuser par les TV à forte audience des scènes montrant des paysages gâchés par des éoliennes mais où des habitants déclarent avec enthousiasme que les éoliennes structurent le paysage.

Une façon nouvelle de contrôler la science par ses publications

Pour que l'écologie politique puisse diffuser certaines idées peu acceptables par les scientifiques (comme un réchauffement climatique dû à l'homme), le groupe a acheté la plupart des revues scientifiques qui étaient importantes pour les experts climatiques. Celles-ci ont alors brusquement abondé dans les thèses devenues plus tard celles du GIEC, sans qu'on sache qui était le nouveau propriétaire de ces groupes de presse, comme « Nature Publishing », qui édite le magazine « Scientific American », lequel était la revue de vulgarisation scientifique la plus réputée. Il suffit d'ailleurs que les éditoriaux définissent la ligne dominante. Les chercheurs conservent ainsi

encore une liberté apparente, tout en constatant qu'ils ont plus de chances de faire accepter leurs articles et de percer s'ils proposent des papiers écologiquement corrects.

Qui sont les sponsors derrière les relations publiques ?

Quelle organisation avait assez d'argent et de relations pour financer cette propagande ? « Big Oil » est le groupe le plus souvent cité. L'histoire montre que ce ne serait pas nouveau. Quand l'extraction de pétrole est devenue surabondante, les lobbies du pétrole ont passé de fructueuses conventions de cartel à Achnacarry (1928), se partageant le marché et éliminant une concurrence libre. Vers 1980, les contraintes technologiques ont causé une surproduction de gaz naturel par rapport au pétrole. (Le forage de puits à grande profondeur trouvait plus souvent du gaz naturel que du pétrole). « Big Oil » aurait donc demandé à son lobby de favoriser l'utilisation de ce gaz par le grand consommateur potentiel, l'industrie de la génération d'électricité, au lieu de le brûler dans des torchères comme un déchet de production. Cela impliquait une campagne pour discréditer les concurrents (charbon et nucléaire).

Manœuvres pour capter les subsides éoliens et solaires

Nous illustrons ici l'arnaque éolienne en interprétant ce qui se passe dans un petit État pris comme exemple (La Wallonie). Ce nouvel État résulte d'une scission inachevée de la Belgique. Les institutions de contrôle qui vérifient la validité légale, financière et économique des décisions gouvernementales (l'encadrement légal) n'y sont pas encore effectives.

La manœuvre wallonne arrive au stade où des actions, peu compréhensibles et apparemment indépendantes, convergent vers l'effet commun de saturer la Wallonie avec des éoliennes inutiles et destructrices. Le plan a été mis en œuvre par le lobby éolien local (Edora) pour installer un maximum d'éoliennes avant que le parti protecteur (écolo) ne soit balayé par des élections. Ce rapport émet des hypothèses sur une escroquerie élaborée pour confisquer 4,5 milliards d'euros aux citoyens du petit État wallon de 3,5 millions d'habitants (1,5 millions de ménages ; 2,5 personnes par ménage, mesuré par le nombre de compteurs électriques).

Support politique de l'arnaque

Pour réussir, le plan a besoin d'un support politique. En Wallonie, les écolos (qui avaient peu de voix, 17%) ont eu une place au gouvernement parce que les politiciens de tous les partis étaient déjà compromis dans des aventures de parcs éoliens et d'installations solaires (Sollwatt) et ont préféré transférer aux écolos la pleine responsabilité des activités douteuses du

renouvelable et de soutenir un gouvernement par une majorité forte (PS 38%, CDH 17%).

Les sponsors éoliens avaient le but de réussir des manœuvres à grande échelle pour contrôler l'énergie. Ils avaient donc besoin que des écolos prennent le contrôle des ministères de l'énergie et de l'environnement, ce qu'ils ont obtenus.

A l'époque, les politiciens n'avaient pas compris que la réputation d'idéalisme du parti écologiste provenait d'une campagne médiatique remarquable, laquelle camouflait les buts réels. Les membres d'écologie doivent faire preuve d'une opposition dogmatique au nucléaire. Aucun candidat ne devait comprendre les réalités techniques qui empêchent de remplacer le nucléaire par des renouvelables mais permettent d'y substituer du charbon comme en Allemagne. Ceux qui se préoccupaient de l'avenir économique et industriel de la Wallonie sous-estimaient le pouvoir de nuisance des écolos, capables de mobiliser l'épargne disponible pour la détourner vers des entreprises écologiques mais non rentables, provoquant ainsi une crise économique.

Les arnaques à l'endettement

Les bandits s'attaquent aux domaines où il y a beaucoup d'argent. Dans le monde moderne, la fortune est surtout sous forme d'immobilier et de capital d'entreprise. Pour mobiliser ce capital sous forme de monnaie, on transforme les titres de propriété en hypothèques et en argent, plus faciles à voler car on peut faire disparaître les traces identifiant les auteurs. On convertit les biens en garantie pour un endettement. La banque Goldman Sachs est réputée pour expliquer à ses clients, de grosses entreprises publiques et privées, comment dégager un maximum de capacité d'endettement. Son rôle pour endetter les propriétaires immobiliers a été révélé par la crise des « subprimes ». (On endettait au delà de la capacité de remboursement des ménages, ce qui permettait de saisir le bien lorsque l'emprunteur ne pouvait plus rembourser les primes). L'endettement des États et des entreprises a été beaucoup plus nocif que celui des ménages achetant leur maison, bien que ce ne soit que partiellement révélé.

Prospectus pour encourager l'endettement

Pour encourager un citoyen pigeon à s'endetter, on doit lui faire croire que le remboursement sera facile et que les avantages compenseront aisément sa perte de revenu annuel. Comment « Vendre la politique éolienne en cachant le prix exorbitant » ? L'exemple suivant provient du ministre wallon de l'énergie expliquant que l'endettement éolien de la Wallonie est minime.

La politique éolienne wallonne a été présentée récemment lors d'auditions au parlement wallon. Le baratin de vente de l'éolien est particulièrement rodé. L'information et les citations suivantes proviennent de ces auditions. Le ministre écolo calcule correctement pour expliquer la politique éolienne wallonne. Son texte (en italique) et ses calculs sont commentés ci-dessous.

« La Wallonie a opté pour un mécanisme de certificats verts octroyant aux producteurs un soutien à leur production et obligeant les fournisseurs d'électricité à incorporer, dans l'électricité qu'ils distribuent, une quote-part croissante d'énergie verte. »

« Le coût du développement éolien sur le sol wallon pour la collectivité dépend essentiellement du volume des certificats verts émis. Fin 2012, la puissance d'un parc éolien en fonction s'élève à 576 MW, ce qui permet de générer environ 1,250 TWh. »

« Le taux d'octroi moyen pour l'éolien est d'un certificat vert par MWh. Le marché des certificats verts tend actuellement vers 65 euros. Le soutien annuel à l'éolien installé fin 2012 s'élève donc à environ 80 millions d'euros, ni plus ni moins. »

« L'effort supporté par l'ensemble des consommateurs wallons se monte donc à environ 3,5 euros par MWh, soit un peu plus de 1 % de la facture annuelle d'électricité et ce, alors que l'éolien produit de l'électricité à hauteur d'environ 5 % de la consommation électrique wallonne. »

Détails des calculs éoliens en Wallonie :

Les turbines installées ont une puissance de 576 MW * 2190h (Taux de charge : Tdc : 25%) et produisent 1,25 TWh. Cela pourrait être généré par 230 turbines de 2,5 MW. Ces 1,25TWh*65€ donnent des subsides de 81,5 M€/an, ce qui demande une majoration du tarif du MWh de 3,5 €/MWh pour les 24 TWh consommé en Wallonie. 3,5 € représente bien 1% ajouté aux factures d'électricité d'un prix brut moyen de 350€/MWh. Mais la part des ménages n'est que de 20% de la consommation d'électricité. 45% sont utilisé par l'industrie (y compris l'agriculture), 20% par des entreprises privées (commerces, services, et autres PME,) et 15% par les pouvoirs publics (municipalités, écoles, hôpitaux). Si l'éolien produit 1,25 TWh et représente 5% de la consommation wallonne totale d'électricité, laquelle est de 24 TWh, la facture éolienne par ménage pour une consommation de 3,5 MWh est de 1225 €/an et pourrait doubler.

Le prospectus et la réalité

Quel lecteur pourrait déduire de ce brillant exposé - digne des meilleurs prospectus de vente - que la politique éolienne actuelle a déjà endetté (en fin 2012) les consommateurs wallons non pas de 80 millions d'euros mais de 1,5 milliards d'euros et que ce montant va tripler si on laisse le gouvernement persister dans son plan d'installer plus d'éolien déficitaire.

Où est l'erreur ? On profite de ce que le citoyen lambda confond aisément un premier paiement avec l'endettement total. Les vendeurs s'ingénient à camoufler la plupart des coûts et embrouillent les clauses permettant de trouver le prix d'un service, par exemple, pour évaluer le coût réel d'une nouvelle formule de téléphonie mobile.

Dans cette activité proche de l'escroquerie, le vendeur ne présente que les paiements actuels, lesquels n'ont presque aucun rapport à ce qui est important pour un financier : l'endettement total auquel le client se sera engagé. La petite histoire que le ministre a racontée à ses collègues du parlement semble avoir été efficace pour endormir la méfiance des députés sensés protéger les citoyens que le ministre s'ingénie à plumer. Son discours est inspiré par les prospectus attrayants qui cachent un piège, ici de 4,5 milliards d'euros. Les autres partis de la coalition majoritaire au gouvernement semblent s'y être laissé prendre. Ils s'étaient déjà laissés piéger par l'arnaque au photovoltaïque.

Pour juger de l'intérêt financier d'un projet, pour réaliser un « business plan », il faut des connaissances financières. Le ministre Reynders se lamentait déjà du manque de connaissance financière des Belges (et des députés) lors de la crise de 2008.

D'où vient l'endettement de 4,5 milliards d'euros en Wallonie

Pour estimer le coût de la politique éolienne, il est facile de multiplier la production éolienne planifiée (4,5 TWh) par le prix des certificats verts (65€/MWh) et par les 15 années pendant lesquelles le remboursement est dû. Cela donne 4,5 milliards d'euros (4386 M€). C'est un chiffre bien fondé que l'on doit balancer devant les consommateurs qui devront le payer par une majoration de leurs factures d'électricité, même si cela jette le trouble dans la politique énergétique des ministres écolos.

Une prétendue libéralisation du marché de l'électricité qui augmente les prix

Le mécanisme de financement éolien a été imaginé par le célèbre escroc américain, Ken Lay, qui avait mis au point ses techniques pendant qu'il était le patron de la société Enron, une entreprise célèbre aux USA pour sa gigantesque faillite frauduleuse. Vers 1990, des idéalistes prétendaient

libéraliser le marché de l'électricité mais ceux qui avaient le pouvoir ont imposé un système qui faisait le contraire, sans le dire. Enron, qui contrôlait le réseau de transport, pouvait créer des pénuries locales, ce dont il profitait, étant le seul générateur de la zone, en augmentant alors ses prix par dix. Au lieu d'avoir un accès égalitaire au réseau, condition d'un vrai marché, les renouvelables avaient priorité.

C'est à cette époque qu'on a inventé les quotas (obligation aux producteurs traditionnels de fournir un pourcentage croissant d'électricité issu de sources renouvelables, une contrainte ayant précedence sur les règles d'une gestion rentable). Ces quotas ont été votés par des députés qui ne se rendaient pas compte à l'époque de l'effet pervers des quotas sur le prix de l'électricité. Ce piège est complété en contraignant les producteurs à acheter suffisamment de renouvelables sous peine de devoir payer des amendes si leur quota n'est pas réalisé. Le prix de l'électricité a été multiplié (de 2 à 4 fois) dans tous les pays qu'on dit libéralisés.

La méthode de financement des éoliennes

Les lobbies du renouvelable de tous les pays ont utilisé les méthodes de Ken Lay. Ce savoir-faire dans l'art de l'escroquerie est expliqué ici, en l'illustrant par le calcul du scénario simplifié qui semble en cours en Wallonie. C'est le lobby éolien qui y prend les décisions puisque, au cabinet du ministre de l'énergie, la personne qui s'occupe des éoliennes était l'ancienne dirigeante de ce lobby avant qu'on l'ait chargé de représenter le gouvernement.

Comment endetter une organisation sans que cela se remarque

Les financiers utilisent des feuilles de calcul et leurs illustrations graphiques pour calculer leurs prévisions comptables. Le graphique suivant fait comprendre comment l'endettement des Wallons est camouflé. Les lobbies éoliens utilisent une méthode similaire dans tout l'Occident pour y promouvoir l'éolien, ce qui montre que l'on a affaire à une méthode internationale pour camoufler l'endettement d'une façon vraiment astucieuse, intéressante pour tous ceux (banquiers, promoteurs et autres) qui cherchent à s'enrichir en endettant des rentiers naïfs ou pour ceux qui voudraient éviter de tomber dans ce piège. Par analogie avec les avions furtifs ('Stealth planes'), ces méthodes de dissimulation sont appelées 'Stealth taxes'.

L'éolien n'est pas rentable pour la collectivité

Malgré ce que veulent croire les écologistes, l'éolien n'est pas rentable. La preuve est qu'il faut un certificat vert (ou un feed-in tariff) pour

compenser le coût d'un MWh éolien, lequel est plus élevé que le MWh généré par du gaz naturel, par du charbon ou par du nucléaire. Les certificats verts mesurent donc les pertes dues au choix de renouvelables plutôt qu'au choix de la solution la plus rentable.

Les écologistes font croire que les renouvelables ont des avantages intangibles, tels que de sauver la planète. Il faut comparer le prix de deux scénarios : soit le cas classique (centrales thermiques avec des combustibles fossiles, gaz, charbon, nucléaire), soit le système d'énergie renouvelable (éolien ou solaire) avec les systèmes annexes indispensables pour assurer la continuité de la fourniture électrique : centrales thermiques fonctionnant en backup (production irrégulière avec un rendement diminué et réseau renforcé). C'est la somme des coûts (éolien + backup + réseau), divisé par la production totale (éolien + backup) qui donne le coût unitaire. Une autre façon de trouver le résultat de ce calcul est d'observer le prix sur un marché libre de l'électricité à la demande (fournie par le backup) par rapport à celui de l'électricité intermittente. Il faut tenir compte de l'investissement (parcs éoliens, centrales de backup, réseau renforcé) et des CV et retrancher les maigres revenus de la vente de l'électricité intermittente.

Taxes et indemnités pour un parc éolien

Puisque le prix des CV est arbitraire (cela découle de l'absence de marché public), les escrocs ont tendance à l'augmenter mais à utiliser les profits déclarés pour payer des taxes locales (ou faire le don d'une salle de sport ou de réunion). Il s'agit donc d'une corruption légale pour avoir le support des autorités locales et de certains habitants. En plus, on offre de forts loyers (officiels) à ceux qui ont des terrains à l'endroit où l'on installe des éoliennes. Ceux qui sont à une centaine de mètres plus loin (et ayant tout autant de nuisances) ne touchent rien. On dit (mais on ne peut pas prouver) qu'on offre des compensations (de la corruption secrète) à ceux qui se plaignent à la condition qu'ils signent un document confidentiel garantissant qu'ils ne se plaindront plus. On pourrait expliquer ainsi que des journalistes venus enquêter sur les nuisances d'un parc ne trouvent personne qui ose se plaindre, comme dans les pays mafieux.

Des dogmes célébrant les éoliennes dotées de pouvoirs magiques

Un prospectus des « Greens » annonce : « La motivation première, pour beaucoup d'entre nous, est de pouvoir disposer d'une énergie propre, disponible naturellement et de faire un pari sur l'avenir; le pari technologique de dire que chacun pourra, à l'avenir, produire lui même l'énergie qu'il consommera. La deuxième motivation est évidemment que nos factures d'énergies vont diminuer fortement, voire pratiquement disparaître ». La réalité est toute autre. Les factures d'énergie augmentent

de 3 fois (pour l'éolien, rendement 20%) à 6 fois (pour le solaire, rendement 8%). L'illusion que le renouvelable produit une énergie suffisante ignore la consommation majorée de combustibles fossiles par le backup. Ce genre d'illusion n'est possible que parce que le discours écologiste ignore les contraintes technologiques et que les médias soutiennent cette vue faussée.

Les écolos veulent qu'on tienne compte d'une différence entre les émissions de CO₂ des deux systèmes. Mais les gestionnaires de l'électricité n'ont jamais falsifié les observations (de Hawkins) que le backup éolien consommait proportionnellement beaucoup plus de combustible (et donc émettait plus de CO₂) que le système classique.

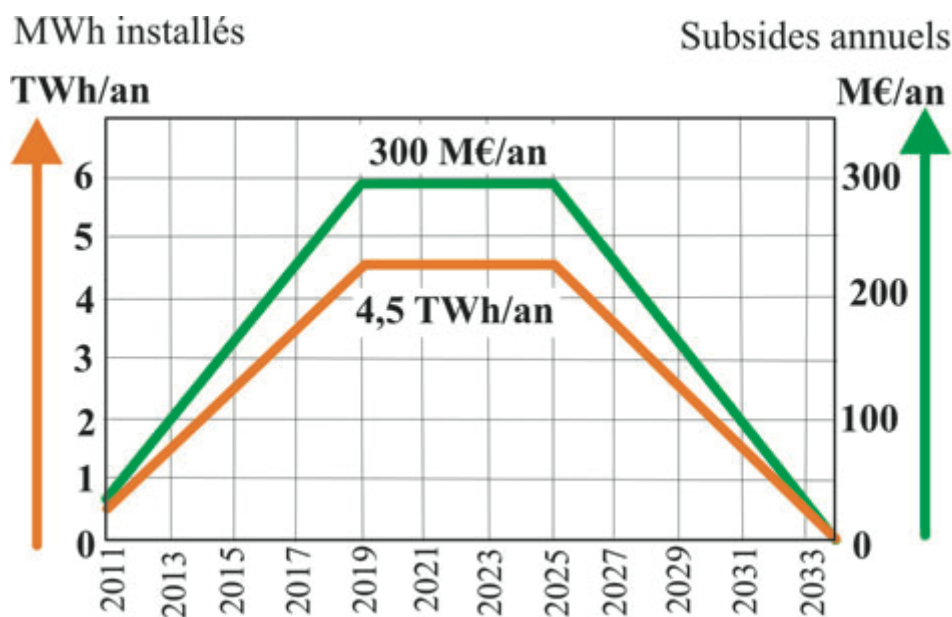
Pour une personne soucieuse du bien public, c'est la rentabilité pour la collectivité qui est importante. La rentabilité artificielle grâce à des subsides n'a pas de sens et n'est utilisée que pour de la propagande ou dans un système politique où l'on fait payer par les uns ce qui profite aux amis.

Scénario éolien wallon

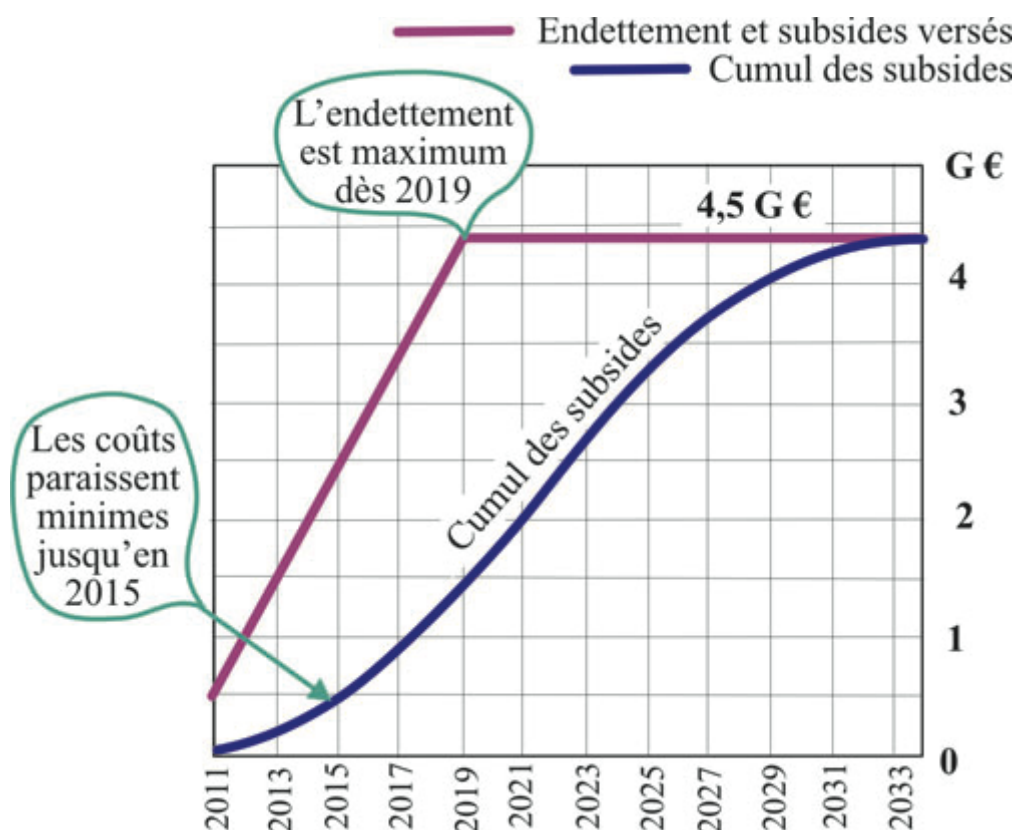
Le scénario wallon présenté ici utilise des chiffres arrondis : une éolienne produit 4,5 GWh/an. (Une éolienne de 2,5 MW ayant un taux de charge de 20% produit 2,5 MW pendant 365 jours * 24h * 20% = 4,38 GWh).

Le plan d'envahissement wallon par des éoliennes est de construire chaque année des éoliennes (environ 112) produisant ensemble 500 GWh/an. Elles produiront un total de 4,5 TWh en Wallonie au bout de 9 ans en 2019.

Chaque éolienne qui reçoit un permis a ensuite une vie subsidiée de 15 ans. Le nombre de certificats verts (CV), donc de subsides, croît avec le nombre d'éoliennes en fonctionnement, passant de un TWh/an vers 2012 à 4,5 TWh pour la Wallonie en 2019 (courbe orange). Le nombre total de CV annuels (courbe verte) ne devient inférieur à celui de 2011 qu'à partir de 2032.



Le graphique du calcul (tiré d'un tableau Excel) montre le cumul des paiements de CV (courbe bleue). Les consommateurs ne verront presque pas d'augmentation de factures jusqu'aux prochaines élections en 2014 (où le coût total sera encore inférieur à 325 M €).



La courbe bleue montre la surprise qui attend les Wallons. Ce n'est que plus tard qu'ils constateront que la facture croît rapidement et que le coût final se révélera énorme car ils seront ensuite légalement contraints à payer,

dans la majoration des prix de leur facture d'électricité, un total cumulé 10 fois plus élevé que pendant cette période de départ, passant de 325 M€ à un total de 4,4 milliards d'euros. Leurs factures continueront à être majorées jusqu'en 2034, même si le gouvernement wallon qui a organisé cette arnaque n'est plus au pouvoir depuis 2019.

La présentation des comptes est agencée pour que le cumul en 2019 (Un cumul de 1,5 milliards) reste faible et que les parlementaires puissent prétendre ne pas s'être rendu compte d'un endettement préoccupant, comme ils l'ont fait dans le cas du photovoltaïque.

Pour que les victimes ne puissent pas se défendre, il vaut mieux prendre très peu d'argent à un grand nombre de pigeons que de prendre des grandes sommes à quelques gros poissons. L'arnaque éolienne illustre ce principe de base des escrocs.

Un traquenard pour cacher la dette future

On constate sur le graphique que les subsides n'influencent pas beaucoup le prix de l'électricité jusqu'en 2015 (courbe bleue), mais ensuite, le supplément de coût devient exorbitant, l'électricité intermittente éolienne revenant trois fois plus cher que les systèmes classiques (gaz, charbon, nucléaire, hydraulique). Ce paiement différé est un traquenard qui dissimule, pour les consommateurs wallons, qu'ils seront légalement contraints de continuer à financer des CV pendant les 15 années suivant la construction de chaque éolienne. Les engagements (l'endettement) sont donnés par la courbe violette. Le graphique montre que le coût cumulé déjà payé en 2019 ne sera que de 1,5 milliards € tandis que le gouvernement peut encore cacher que les consommateurs sont coincés par l'obligation de payer encore 3 milliards, équivalent à une dette restante de 3 milliards.

Dans le scénario commenté ici, on suppose que le pays, aveuglé par des médias noyautés par des écologistes, ne va pas réagir avant fin 2019 et que seulement alors, il se donnera un nouveau gouvernement qui mette une fin brutale à tout nouveau projet éolien et solaire comme cela s'est passé en Espagne.

A ce moment, les endettés essaieront de ne pas rembourser leurs emprunts - matérialisés par des CV à payer par les consommateurs - en arguant que ces contrats ont été conclus par des manœuvres mensongères mais aucun pays n'a réussi à gagner contre ces lois concoctées par les plus célèbres escrocs et les meilleurs juristes.

Une infrastructure éolienne qui ne vaut plus rien après 15 ans

Le rapport coût/bénéfice de l'éolien est tellement mauvais qu'il est moins cher de démonter des éoliennes âgées de 15 ans et n'ayant plus droit à des subsides. Cela permet d'éviter de payer des entretiens, des assurances, des loyers et des taxes communales, ce que le prix du courant intermittent produit ne compense même pas. Les éoliennes n'ont plus aucune valeur résiduelle après 15 ans. Comme les voitures et les camions, les éoliennes sont des engins qui deviennent trop chers à réparer après 10 ou 15 années. Cela contredit l'affirmation suivante de M. Nollet. « *Il convient de garder à l'esprit que le coût de développement du renouvelable ne représente pas des dépenses perdues pour la société, mais des investissements en infrastructures permettant de contribuer à la réduction des émissions de CO2 et d'assurer un service énergétique accessible pour les générations actuelles et à venir.* » Les investissements éoliens ne valent plus rien après 15 ans sur un marché libre sans subsides. Sinon, les exploitants feraient produire leurs éoliennes sans subsides.

Augmenter la capacité du réseau électrique est peu utile quand, d'autre part, on économise le courant. Une raison justifiant de développer un réseau plus important serait de montrer que l'électricité intermittente est intéressante mais cette énergie a un coût trop énorme pour être utile.

Où sont les bénéfices annoncés par le ministre de l'énergie ?

Le ministre de l'énergie aimerait « *conclure qu'avec la raréfaction des combustibles fossiles et nucléaires et le renchérissement qui en découlera, la probabilité que l'énergie éolienne devienne prochainement le moyen de production électrique le meilleur marché est de plus en plus forte* ». C'est prendre ses désirs pour la réalité. L'éolien, malgré d'énormes subsides, est toujours au même coût depuis 20 ans. Si l'éolien devenait compétitif dans quelques années, la bonne politique serait d'attendre que cela arrive au lieu de réduire le pouvoir d'achat des Wallons pendant 15 ans, sachant que cela va rendre la vie très difficile pour les ménages pendant notre période de crise économique majeure.

L'espoir de sortir de la crise, initialement causée par le prix élevé de l'énergie, vient plutôt d'autres domaines que du renouvelable. Le prix du gaz naturel a fortement baissé aux USA, grâce à la fracturation hydraulique (fracking). La Pologne et la Grande Bretagne ont commencé l'exploration de leur gaz de schiste. La France, les USA, la Chine et maintenant l'Angleterre mettent au point des prototypes de centrales nucléaires sécurisées.

Les écologistes cultivent le dogme que toutes les énergies doivent avoir des chances égales et qu'il n'y a pas d'inconvénients à ce que le coût de la production éolienne soit 65€/MWh plus cher que l'électricité provenant du nucléaire, du charbon ou du gaz naturel. Rien n'indique que le prix des

renouvelables va diminuer. Le prix des énergies fossiles (gaz naturel) va aussi baisser pendant la prochaines 100 années grâce au fracking.

Le prix relatif des types de production électrique

L'investissement pour le nucléaire, même au prix du prototype EPR, est comparable, à production d'énergie égale, à l'éolien. Pour produire 13 TWh, il faut soit un EPR de 8,5 G€ produisant 1,6 GW (Taux de charge, Tch, de 95%) ou 3000 turbines de 2,5 MW (Tch 20%) produisant chacune 4,5 GWh au prix unitaire de 3,25 M€, soit 9,75 G€). L'amortissement de ce capital est très différent de celui des renouvelables. Les centrales nucléaires ont une durée de vie de 60 ans tandis que les éoliennes seraient remplacées avant 15 ans. Donc, le prix du capital nucléaire est divisé par quatre pour le coût annuel. Le nucléaire produit du courant de base qui se vend deux fois plus cher que du courant intermittent. Au total, ces genres d'estimations concluent que le prix serait plutôt 8 fois inférieur. Le nucléaire semble revenir à son ancien prix après des dépenses de recherche et d'adaptation pour le renforcement récent de la sécurité.

Une des raisons de la crise économique européenne provient des écologistes qui ont imposé une énergie renouvelable 4 à 8 fois plus chère que les meilleures solutions, alors que la crise est moins grave aux USA et dans les pays émergents, qui se moquent des idées fausses proclamées à Kyoto.

Les emplois de l'éolien

La province d'Ontario a prétendu que la stratégie du renouvelable allait créer 50.000 nouveaux emplois. Mais l'AGO (l'Auditeur général de l'Ontario) a montré que [40.000 de ces emplois étaient des jobs temporaires](#) pour la construction, d'une durée de un ou 2 ans au plus. D'autre part, dans des juridictions voisines, l'expérience a montré que l'augmentation des coûts de l'énergie avait réduit les emplois dans d'autres secteurs. Pour chaque emploi permanent dans le renouvelable, de deux et quatre emplois disparaissaient dans d'autres secteurs.

En Wallonie, le lobby éolien et les ministres annoncent un nombre d'emplois irréaliste, 10 fois trop élevé. L'expérience en Espagne et en Allemagne montre l'inévitabilité d'un effet pervers du renouvelable sur l'économie. L'Espagne a introduit en mars 2013 une loi qui non seulement réduit fortement les subsides pour les producteurs éoliens et solaires mais leur **impose des taxes spéciales pour recouvrir une partie des pertes encourues**, qui totalisent 37 milliards en Espagne.

Le montage d'éoliennes construites à l'étranger n'apporte pas un nombre significatif d'emplois, contrairement à ce que les écologistes veulent faire croire avec des études ad-hoc mais non étayées.

Le coût d'investissement des éoliennes

La plupart des éoliennes ou de leurs composants sont maintenant fabriqués en Chine ou en Inde. Récemment, certaines étaient encore construites en Allemagne, en Espagne et au Danemark, mais ces entreprises ont du licencié. Du point de vue wallon, les éoliennes sont importées de l'étranger.

Aucun fonctionnaire ne peut contrôler les prix réels, puisqu'il ne s'agit pas d'un marché public. Au lieu de coûter 3,25 M€ pour une éolienne de 2,5 MW, le prix inconnu pourrait n'être que le tiers, permettant d'avoir de gros bénéfices cachés. Dans le cas hypothétique étudié, une saine entreprise d'escroquerie doit avoir des réserves pour la corruption, pour acheter les autorisations nécessaires pour obtenir un permis, pour financer le parti qui a le ministère de l'énergie et de l'environnement dans ses attributions et pour les autres partenaires. Des recoupements ont montré qu'un permis accordé se revendait à 1 M€ par éolienne (Il faudra taxer chaque éolienne à 67000 €/an pour récupérer cet argent volé). A part les dirigeants du conseil d'administration d'une coopérative, aucun coopérateur ne connaît la réduction concédée à l'acheteur d'une turbine et les commissions de revente à des coopératives ou des intercommunales. La plupart des profits peut rester occulte, ignorés du fisc et des coopérateurs, puisqu'il n'y a pas de marché public et que l'argent transite dans des comptes étrangers inaccessibles.

Démocratie, budget empiétant sur la nouvelle législature et rétroactivité

Dans une démocratie, il est interdit de présenter un budget pour la période s'étendant au delà de la législature. Si ce n'était pas le cas, comme un budget est une promesse de paiement à une certaine époque, les élus de la nouvelle législature ne pourraient plus décider librement des finances du moment. Le graphique montre que la plupart des paiements concernant l'éolien wallon, sont dus après la fin de la législature (par exemple, un remboursement de la dette éolienne de 3 G€) et proviennent de promesses qui n'auraient pas dû être faites car elles s'étendent au delà de la limite démocratique autorisée.

En pratique, cette règle a eu de nombreuses exceptions. La première, c'est la dette du pays qui dépend du déficit budgétaire. La seconde, ce sont de nombreuses anomalies du calcul officiel de la dette.

L'endettement camouflé du photovoltaïque et de l'éolien est un exemple flagrant des problèmes que ces pratiques amènent. Pour récupérer l'argent qui a été et sera encore dilapidé à l'avantage des affairistes du photovoltaïque et de l'éolien, il faut qu'un nouveau gouvernement supprime les promesses douteuses de l'ancienne législature. Cela est-il une opération rétroactive interdite ? Cette rétroactivité provient de situations inextricables que l'ancienne législature n'avait pas le droit de voter et dont la résolution dépendra de la façon dont les tribunaux jugeront lesquels de ces anciens contrats contradictoires a priorité.

Des banques, qui se disent éthiques, telle Triodos, se sont spécialisées pour financer les parcs éoliens. Suite aux aventures en Espagne, les banquiers craignent que les CV ne soient plus distribués et que les dettes éoliennes soient jugées irrecevables. Pour se mettre à l'abri de ce risque, il semble que des banques concernées se mettent à l'abri en créant des coopératives qui reprennent ces prêts risquant de devenir des « Junk bonds ». Une banque transfère ainsi à des pigeons les risques et rend plus difficile pour les tribunaux de ruiner des idéalistes naïfs ayant mis leur épargne dans ce piège, abusé par le dogme écologique. Ces banques éthiques ne semblent pas gênées de participer à des pratiques incompatibles avec le contrôle démocratique du parlement.

Faire croire à un but noble pour justifier l'escroquerie

Un ingrédient important d'une bonne arnaque est de protéger ceux qui y participent contre des poursuites judiciaires en leur fournissant, grâce à des campagnes médiatiques, une justification honorable prétendant qu'ils travaillent dans un but noble, faisant croire qu'ils œuvrent pour sauver la planète d'une catastrophe climatique imaginaire. Les politiciens payés par Al Capone maintenaient la prohibition dans le but noble de lutter contre l'alcoolisme.

L'autre but noble, « *sauver la planète des méfaits de la consommation accrue du charbon* » a nécessité l'achat de la revue scientifique de semi-vulgarisation qui jouissait d'une excellente réputation avant d'être reprise par une nouvelle direction : le « Scientific American ». Des numéros spéciaux (1990) ont exagéré l'effet des gaz à effet de serre et ont présenté comme sérieuse la théorie que la Terre se réchauffait de façon catastrophique à cause de la consommation croissante des combustibles fossiles. Les papiers et conférences des quelques scientifiques connus pour leur alarmisme sur ce sujet (comme James Hansen) ont bénéficié de fantastiques campagnes médiatiques. Les [études récentes](#) font plutôt craindre un nouvelle ère glaciaire.

L'idéal écologique, une création basée sur l'étude des religions

Le second concepteur du piège éolien est Maurice Strong. C'est un pétrolier canadien qui a fait fortune pendant la guerre froide en vendant aux Canadiens du pétrole russe. S'occupant d'abord de l'aide au développement pour le gouvernement canadien, il l'a fait ensuite au niveau des Nations Unies. Il a ainsi géré la distribution des aides onusiennes aux pays atteints par des catastrophes, non sans qu'on l'accuse de détourner ces fonds. Il a financé des communautés religieuses pour étudier comment les dogmes naissent. Il a présenté l'idéal environnemental comme guidé par une religion dogmatique. Il a imaginé de financer des ONG qui servaient à la propagande occulte et l'a mis en pratique aux « Sommets de la Terre » à Stockholm (1972), puis à Rio (1992).

Les risques de corruption et d'opérations mafieuses

Pour empêcher les trahisons, les mafias prennent soin de compromettre ceux qui profitent de leurs bienfaits et peuvent ensuite servir leurs buts. Les romans policiers montrent qu'il est difficile qu'un responsable puisse accepter un deal, tel qu'un parc éolien, sans que ses partenaires ou collègues ne gardent des preuves d'opérations illégales, ce qui permet ensuite de s'assurer sa collaboration. Les mafias ont pris de l'importance aux USA après les opérations illégales qui ont accompagné la prohibition. On a prouvé l'implication de la mafia dans l'éolien en Espagne et en Italie et on craint que des développements similaires se soient mis en place ailleurs en Europe suite aux excès de l'éolien et du solaire.

Des anomalies techniques fondamentales

L'ONU a créé et financé le groupe du GIEC, présenté comme formé d'experts scientifiques, bien que la plupart des membres aient été nommés par les États pour des raisons politiques. Le rôle du GIEC est de trouver des raisons faisant croire que le climat se réchauffe à cause du CO₂ émis par la combustion des énergies fossiles, une opinion étayée par les médias plutôt que par des études scientifiques. Les prédictions de réchauffement du GIEC pour les 20 prochaines années se sont maintenant révélées fausses après observation de la réalité.

Les scientifiques ont l'habitude salutaire de vérifier les théories de leurs pairs et de les mettre en doute. C'est grâce à ces sceptiques que des erreurs sont détectées et que la science progresse. Dans le domaine climatique, ces bonnes pratiques scientifiques ont été remplacées. Les sceptiques ont été vilipendés par les médias mais aussi par les organismes distribuant les crédits de recherche, de quoi faire soupçonner que les pratiques scientifiques avaient dû plier devant des intérêts supérieurs, des lobbies ayant un agenda différent de la recherche de la vérité.

Des processus liés considérés comme indépendants

L'Europe a commis une célèbre erreur de raisonnement (dans sa Roadmap 2050) en utilisant un modèle Primes, qui étudie séparément chaque type de générateur d'électricité. Cela implique l'hypothèse fautive que le fonctionnement des éoliennes est indépendant du backup qu'elles requièrent, alors que ces deux productions énergétiques fonctionnent en complément l'une de l'autre. La production intermittente éolienne est soutenue par une production complémentaire par des centrales thermiques de backup, dont le rendement peut baisser de 30% à cause du fonctionnement irrégulier imposé par l'interdépendance, fonctionnement loin du régime optimum. Une autre erreur est d'additionner tous les MWh produits comme s'ils étaient équivalents (Voir ci-dessous 'électricité intermittente' et 'à la demande'). L'Europe est responsable d'avoir proposé sans justification économique un système ruineux de quotas croissants de renouvelables.

Ces premières erreurs entraînent une autre : Le calcul des économies de CO₂ est basé sur des centrales turbines-gaz-vapeur (TGV) en régime optimum, puisque la Roadmap européenne ne permet pas d'étudier le fonctionnement cyclique. Le CO₂ évité est ainsi faussé. Le gain de 456 kgCO₂/MWh devrait être révisé à partir d'une étude mesurant le rendement de générateurs à gaz en mode cyclique de backup, une étude qui pourrait montrer une augmentation du CO₂ émis plutôt qu'une diminution. Ce serait la raison pour laquelle cette étude cruciale n'a pas encore été effectuée.

Électricité à la demande ou intermittente

L'électricité est un produit qui ne se stocke pas et a donc besoin d'un marché assez spécial. Le courant se vend beaucoup plus cher pendant les périodes de pointe que pendant les périodes creuses. Les coûts cités sont des moyennes. En période très creuses entre 1h et 5h du matin le weekend, il y a trop d'électricité produite par rapport à la demande et les prix sont souvent négatifs. Les générateurs éoliens ont encore intérêt à fournir jusqu'à moins 65 € car ils reçoivent alors des certificats verts payés par les consommateurs.

Sur les marchés usuels des producteurs industriels, l'électricité à la demande se vend, disons, de 75 €/MWh à 150 €/MWh (pour laquelle le producteur doit payer de lourdes amendes s'il ne peut pas fournir l'électricité qu'il avait proposée 24 h à l'avance) et l'électricité intermittente à 25 €/MWh ou moins. Pour celle-ci, le producteur ne paye pas d'amendes si des nuages ou l'absence de vent empêchent la production. (Le marché de l'électricité intermittente n'est pas très explicite : Ceux qui croient prévoir correctement la production éolienne dans 24 h peuvent-ils la vendre comme

une production à la demande ? Faut-il alors prévoir du backup et qui va le payer ?).

Lorsqu'ils comparent les avantages du renouvelable et du classique, les escrocs remplacent le prix de l'électricité intermittente par celui de l'électricité à la demande. C'est comme si l'on remplaçait les bons fruits par des fruits pourris lors de la livraison. L'électricité intermittente rend beaucoup plus difficile la gestion du réseau, ce qui augmente les prix moyens.

De la même façon que l'impression de billets (ou d'euro-obligations) augmente la masse monétaire et réduit la valeur de chaque billet (par l'inflation), l'augmentation de la dette pour des investissements non rentables produit aussi de l'inflation, qu'il s'agisse de dettes reprises dans les comptes budgétaires ou de dettes cachées comme celles de l'éolien. Du point de vue économique, la distribution de certificats verts est presque équivalente à l'impression de monnaie nationale.

Comptabilité nationale et contrôles comptables de l'État

Les principes de comptabilité nationale ne correspondent plus aux problèmes actuels. La principale dette d'un État n'est pas le cumul des déficits annuels mais la promesse de payer des retraites, surtout pour les 40% de pensionnés fonctionnaires à qui l'État doit verser un montant proche de leur salaire. Ce montant et d'autres n'interviennent pas dans le calcul de la dette (sauf dans les pays anglo-saxons où l'État doit financer des fonds de pension garantissant les paiements).

Un trait de génie de l'escroquerie éolienne est d'avoir arrangé sa comptabilité pour échapper aux contrôles nationaux sur l'endettement. Les concepteurs ont trouvé une astuce pour que les subsides éoliens n'apparaissent pas dans la comptabilité budgétaire du pays, sous le prétexte que les factures d'électricité concernent les citoyens et non pas l'État. Ces factures ne se manifesteront que plus tard par une réduction du pouvoir d'achat des citoyens (et dans le coût patronal d'un ouvrier, un facteur décisif pour qu'un entrepreneur qui calcule son prix de revient se décide à créer de l'emploi).

Marchés publics et corruption

Quand un bien est géré par une personne qui n'en est pas le propriétaire, la façon la moins chère d'acheter le bien est la corruption. Depuis le XVIIe siècle, une méthode pour éviter cela a été imposée aux organismes gouvernementaux. La décision doit dépendre d'un marché

public. Une caractéristique spectaculaire de l'arnaque éolienne est d'avoir réussi à éviter les marchés publics.

Une grande invention de la démocratie anglaise (vers 1689) est d'empêcher le gouvernement d'augmenter les impôts et les dépenses sans l'accord d'un parlement élu. Cela assure un contrôle par les électeurs contre la rapacité des dirigeants. Les escrocs éoliens contournent ce principe démocratique en s'arrangeant pour qu'une augmentation du prix de l'énergie ne soit pas considérée comme une taxe. Ainsi, la TVA sur l'énergie est une taxe votée par le parlement mais les coûts supplémentaires pour insérer du renouvelable - au triple du prix normal - échappent au contrôle du gouvernement, parce que des filous ont placé ces augmentations dans une autre catégorie que celle des taxes et impôts.

Comment contourner le principe démocratique du contrôle par les élus du parlement

La séparation des comptes budgétaires de celle de la dette éolienne est un important aspect de l'arnaque, laquelle a un prolongement antidémocratique. En effet, un gouvernement ne peut pas décider les budgets pour les périodes au delà de la législature, sinon le contrôle démocratique ne pourrait plus s'exercer. L'arnaque éolienne permet de prendre des décisions concernant l'équivalent de taxes ajoutées au tarif que les futurs consommateurs d'électricité seront obligés de payer sans qu'un nouveau gouvernement ne puisse s'y opposer.

Répartition de la dette des renouvelables entre les régions (Belgique)

En 2014, les Wallons n'auront encore remboursé que 325 million € mais ils se seront déjà endettés pour plus d'un milliard et il est peu probable que les Flamands et les Bruxellois vont payer pour des dettes provenant de décisions prises par des dirigeants wallons, alors que les citoyens wallons naïfs (et peut-être les partenaires de la majorité au gouvernement wallon) ne se rendent pas compte que les écolos les condamnent à la pauvreté future.

Le graphique montre que le citoyen wallon n'aura connaissance en 2014 que de moins d'un dixième (325 millions) de la future dette éolienne (4,5 milliards en 2034 pour 1000 éoliennes). On assiste à un holdup dont les acteurs (par exemple, les lobbies éoliens) prétendent ignorer qu'ils agissent comme des voleurs qui prennent aux pauvres pour enrichir quelques riches promoteurs et ceux qui les aident.

Les Wallons vont-ils se ressaisir et renverser le gouvernement qui les a plongés dans ce piège d'une énorme dette camouflée ? Cette dette est particulièrement injuste car elle doit être remboursée à égalité par chaque ménage wallon. (La consommation électrique dépend peu du revenu et est donc proportionnellement plus lourde pour les faibles revenus).

Un gouvernement wallon favorable aux renouvelables

Depuis la fin des grandes guerres et de la guerre froide, un effort commun contre le réchauffement climatique est le principal projet planétaire qui subsiste encore pour justifier l'existence de l'ONU et de l'Europe. C'est probablement ce qui explique que ces organismes internationaux prônent de façon dogmatique un idéal écologique qui serait géré par un gouvernement mondial.

Depuis l'échec des conférences climatiques échelonnées de Copenhague à Durban, la plupart des pays ont repris leur indépendance et ne se sentent plus liés par des diktats onusiens ou européens, tels que les engagements contraignants de Kyoto pour réduire le CO₂. Après 20 ans, on constate que le GIEC a été incapable de prédire le climat actuel mieux que les sceptiques. Le rôle du CO₂ dans le réchauffement a été grossièrement exagéré.

En Europe, les politiciens sont prudents car ils craignent d'être diabolisés par les médias qui sont, pour la plupart, acquis à l'alarmisme climatique et ils ne disent pas tout haut ce qui est devenu évident : tout pays peut contourner sans amendes les obligations européennes qui imposeraient un minimum de renouvelable (20%, ou 14%, ou rien).

Malgré des déclarations tonitruantes que l'Europe conduit le monde vers un futur dominé par les renouvelables, la réalité est que l'Europe a maintenant lâché son engagement pour l'énergie renouvelable et se rééquipe lourdement en centrales au charbon. Seule la Wallonie, qui n'a pas encore compris (ou le fait croire) comment le monde évolue, s'attache encore à des idéaux dépassés et persiste dans sa politique énergétique suicidaire.

Les ministres du gouvernement wallon prétendent poursuivre le but noble de sauver la planète (aux dépens des citoyens). La plupart ont été impliqués dans la réalisation de parcs éoliens. C'est par eux (s'ils restent au pouvoir assez longtemps pour réaliser leur plan de 4,5 TWh éolien/an) que les Wallons se verront dépouillés de 10 milliards d'euros (4,5 G€ pour l'éolien, 3,5 pour le solaire, 2 pour le renforcement du réseau électrique et les pertes immobilières), soit de l'ordre de 6.700 €/famille. (10G€/1,5M).

Coût de la destruction du monde rural

En plus, la Wallonie sera défigurée et rendue invivable (littéralement pour les riverains qui ont le sommeil difficile et qui devront subir des limites de bruit portées à 45 dB alors que la limite de 40 dB était déjà insupportable). Ils n'auront qu'un tiers de leur horizon protégé contre l'encerclement éolien. (En plus, les distances entre parcs sont diminuées). La réduction de leur pouvoir d'achat et de la valeur de leur immobilier rendra la crise économique encore plus grave en Wallonie et plongera de nombreux ménages dans la misère, ménages qui auraient préféré disposer de façon intelligente de leur part (6.700 €/ménage).

Pour rester compétitives, les entreprises ne payent pas pour les renouvelables

Le gouvernement wallon a du concéder ce qui est déjà adopté en Allemagne et dans d'autres pays. Les contributions pour le renouvelable ne seront pas demandées aux grandes entreprises (45% de la consommation électrique) pour que celles-ci restent compétitives et préservent l'emploi. Les suppléments pour les renouvelables devront donc être extorqués à l'ensemble de la population et non aux entreprises. Les particuliers devront donc payer pour la part des renouvelables que les entreprises consomment. Les particuliers ne consomment que 20% de l'électricité. S'ils devaient seuls payer les suppléments du renouvelable, le soutien des ménages par rapport aux autres ne porterait que sur le cinquième de l'électricité. Comme les PME et les services locaux, y compris les services publics consomment 35% de l'électricité, ils contribuent aussi aux renouvelables mais répercutent leurs prix sur les clients locaux. La vie sera donc plus chère en Wallonie que chez les voisins. D'une façon globale, on peut calculer en supposant que seuls les ménages participent.

Chaque ménage wallon aura son pouvoir d'achat réduit de 6700€ ou 447€/an pendant 15 ans pour une politique éolienne dictée par des préoccupations idéologiques probablement erronées. Cela arrive au moment où les ménages souffrent d'une crise économique majeure qui a déjà plongé la plupart d'entre eux dans la pauvreté. (PIB moyen wallon de 50.700 €/an par ménage de 2,5 personnes). On considère qu'il y a une crise économique si le pouvoir d'achat n'augmente pas ou baisse d'une fraction de pourcent. Ici, le pouvoir d'achat va baisser de 1% pendant chacune des prochaines 15 années, de quoi produire une crise économique comme en Grèce ou en Espagne.

Cette politique éolienne rapporte des fortunes à quelques promoteurs éoliens, (par exemple, des ventes d'entreprises construisant des parcs

éoliens ont été publiées et ont montré des plus-values de dizaines de millions d'euros. D'autres exemples sont cités dans l'[article de Condijs](#)).

La masse des subsides éoliens est ainsi dilapidée dans des entreprises d'énergies renouvelables non rentables et inutiles, c'est-à-dire, ne rapportant qu'à leurs gérants, mais la plus grande partie des subsides disparaît dans la non rentabilité des investissements.

Comme le dit un des fondateurs de l'écologie, Lovelock, ce qui restera du dogmatisme actuel, ce sont des monuments à une civilisation ratée, comme les statues de l'île de Pâques. On pourrait en rire mais cela implique des malheurs inutiles pour les habitants atteints par les rigueurs de la crise, surtout ceux qui ont peu de revenus.

Coûts supplémentaires à cause du solaire et l'éolien

Presqu'aucun consommateur belge ne comprend que, les années où il y a plus de vent ou plus de soleil, le coût de l'électricité, au lieu de diminuer, devient plus élevé. En effet, on produit alors plus d'électricité plus chère (3 à 10 fois le prix normal) et ce surplus, mesuré par des certificats verts, est ajouté aux factures d'électricité de tous les Wallons.

Un autre aspect de la complexité de l'escroquerie éolienne est d'avoir fait voter des règlements d'apparence anodine à l'époque où personne n'en imaginait les conséquences. C'est ainsi que le coût des renouvelables est automatiquement ajouté aux factures d'électricité sans qu'aucun vote parlementaire ne soit encore nécessaire et sans qu'un nouveau gouvernement ne puisse modifier cela sans être accusé de décisions rétroactives.

Obligation de payer pour de l'énergie virtuelle

L'astuce des escrocs n'a pas de limites. Ils ont organisé les règles qui donnent la priorité aux renouvelables avec le résultat surprenant que le réseau doit payer pour de l'énergie virtuelle s'il est déjà saturé et ne peut pas accepter l'énergie renouvelable au moment où elle est produite. Par exemple, le 29 janvier 2013, le vent violent produisait 1,4 GW de 1h à 6h du matin alors que la consommation belge descendait à 8 GW. Si le nucléaire avait fonctionné à pleine capacité (7 GW), on aurait produit [plus d'énergie que ce que l'on aurait pu consommer](#) et il aurait fallu déconnecter les éoliennes ('curtailment', tel qu'il arrive fréquemment en Écosse).

Comme les projets belges sont d'avoir deux fois plus d'éolien, onshore et offshore, les périodes de surproduction peuvent devenir de plus en plus fréquentes, amenant des pertes significatives pour les consommateurs

belges. Ceux-ci doivent payer, au prix exorbitant des renouvelables, le maximum de ce que l'éolien aurait pu virtuellement produire pendant ces périodes où personne n'a besoin de courant.

Pourquoi l'électricité à la demande est-elle plus chère que l'électricité intermittente ?

L'obligation d'accepter de l'électricité intermittente entraîne, puisque le réseau est responsable des pannes, la nécessité de payer pour que des centrales au gaz tournent presque tout le temps pour assurer la sécurité d'approvisionnement si le vent faiblissait mais ce backup ne produit presque rien à ces moments tout en ayant des frais de fonctionnement. Cela, disons, double le coût de production moyen du kWh. Un calcul détaillé doit ajouter le coût du renforcement du réseau, des travaux auxquels le gestionnaire du réseau est obligé mais qu'il peut automatiquement ajouter aux factures.

Comment fermer le robinet qui continue à endetter les Wallons

Devant le scandale des dépenses solaires et éoliennes non rentables, on s'attendrait à ce que tout nouvel investissement en solaire ou en éolien soit immédiatement stoppé et que les quotas soient supprimés mais la dilapidation se continue aux frais des consommateurs belges, grâce à un règlement obligeant les gestionnaires à ajouter automatiquement les subsides aux factures d'électricité et dont le remboursement va durer 7,5 ans pour le solaire et 15 ans pour l'éolien. On est réduit aux hypothèses pour comprendre quels sont les intérêts supérieurs (et inavouables) qui empêchent ces mesures de sauvetage.

La nouvelle bulle d'endettement éolienne sera deux fois supérieure à celle du solaire

Une annexe explique comment des subsides exagérés ont été alloués au solaire, provoquant une bulle et un endettement de 2 à 3 G€ dont les consommateurs wallons sont contraints à être garants sur leurs revenus. Le ministre responsable laisse croire que le déficit ne concerne que le solaire, alors que le déficit éolien devient bien plus important.

L'endettement actuel pour le solaire n'est qu'une fraction de l'endettement qui est progressivement imposé aux consommateurs wallons par la politique éolienne expliquée ci-dessus. Les montants sont de 4,5 G€ pour l'éolien alors que celui du solaire (qui ne semble pas stoppé par les modifications en cours d'après les informations récentes) semble plutôt de l'ordre de 2,25 G€. Comme la durée d'endettement est de 7,5 ans pour le solaire au lieu de 15 ans pour l'éolien, le remboursement de l'endettement

éolien ne semble pas plus cher les premières années que celui du solaire. En résumé, les paiements annuels pour le solaire seront égaux aux coûts pour l'éolien mais ceux-ci s'étendront sur une période doublée. Les Espagnols ont trouvé une méthode efficace qui est de mettre une taxe non transférable sur les renouvelables à l'égal des subsides encore à payer au delà de la législature. Cela devrait mettre les exploitants éolien en faillite.

Complot pour prolonger l'arnaque si le gouvernement tombe

Les comploteurs proposent maintenant un nouveau cadre de référence éolien pour que les promoteurs puissent placer des parcs éoliens sans contraintes, détruire ainsi la Wallonie rurale et supprimer les possibilités de recours au Conseil d'État qu'avaient encore les riverains et les consommateurs.

Le ministre de l'environnement a fait sienne la formule de Louis XIV : « **L'État, c'est moi** ». Il avait déjà montré ses prédispositions pour la dictature en accordant un permis refusé par sa propre administration. Il a réitéré cette manœuvre deux fois pour les éoliennes de la plaine de Boneffe (site historique de la bataille de Ramillies). La justice semble incapable de se débarrasser d'un ministre qui se moque d'elle. Dans sa présentation du nouveau cadre, ce dictateur écrit : *Le « Cadre de référence » entre immédiatement en application* (servira, de façon transitoire, à accorder ou pas les permis pour les nouveaux projets). Il invente ainsi des règlements qui sont d'application avant d'avoir été publiés et qu'il suffit que le gouvernement approuve sans aucun autre contrôle. Faudra-t-il une révolution pour revenir à un État de droit ? Les arnaqueurs prévoient « *qu'avant la fin de l'année, le gouvernement wallon adoptera un décret sur la manière dont chaque lot (les uns après les autres) sera attribué à un développeur, avec critères de sélection* ». Ainsi, l'apprenti dictateur prévoit, non un Reich pour mille ans, mais quand même la perpétuité de la manne financière générée par des décisions antérieures car les promoteurs seront autorisés à continuer indéfiniment à construire des éoliennes sur leur lot aux frais des consommateurs wallons, même si un nouveau gouvernement s'y oppose après la chute du gouvernement actuel.

Chaque fois que le dogmatique ministre écolo autorise un parc éolien de 6 éoliennes, il endette les citoyens wallons de 27 millions d'euros et aucun parti au pouvoir n'a le cran pour stopper cette dilapidation, organisée par des ministres écolos qu'on a laissé gérer de façon catastrophique l'énergie qui appartient aux citoyens. Est-ce que l'accord du gouvernement prévoyait d'accepter des opérations ignorant les règlements que signalent les fonctionnaires techniques ? Et ce système est prévu pour survivre au dictateur.

Pour achever l'escroquerie, les écolos font un chantage, menaçant de faire tomber le gouvernement, ce qui inquiète ceux qui se préoccupent de problèmes linguistiques. La permission d'installer des panneaux photovoltaïque est encore plus cynique car elle endette les plus pauvres de Wallons. Comment empêcher un gouvernement de dépenser l'argent de ses citoyens (en profitant d'une anomalie qui lui donne ce pouvoir pour la gestion de l'énergie) alors qu'il a lui-même dépassé ses limites budgétaires ?

Le dogmatisme antinucléaire

On suppose que de riches idéalistes ont rêvé d'un monde sans nucléaire (vers 1970) et ont financé Greenpeace et le parti écologiste dans ce but, mais ils ne se rendaient pas compte des implications. Il fallait une énergie alternative non fossile et celle qu'on peut tirer des renouvelables est très faible et hors de prix. S'obstiner à la promouvoir ne pouvait qu'amener une crise économique, mais le dédain des connaissances technologiques et le dogmatisme de cette nouvelle religion à empêché les adeptes de voir la réalité.

Le coût total du passage des écolos au gouvernement wallon

Le groupe des Verts au Parlement européen a commandité une étude auprès du Dr Ilse Tweer, une experte allemande en résistance des métaux, pour qu'elle déclare dangereuses les bulles d'hydrogène dans les parois des réacteurs belges, bulles qu'elle appelle fissures, suivant la terminologie que les Verts ont imaginée pour faire peur, alors que ces défauts semblent exister depuis que ces réacteurs fonctionnent et n'ont été découverts que grâce à de nouveaux appareils à ultrasons qui détectent aussi les petits défauts sans gravité.

Les écolos wallons, antinucléaires par dogmatisme, font passer les mesures ruineuses et impopulaires de la sortie du nucléaire en dégageant leur responsabilité en confiant ce sale travail à leurs collègues européens. Comme un réacteur usagé a encore une valeur de 4 G€, le passage des écolos au gouvernement aura coûté à la Wallonie les sommes cumulées de 22 G€ (10 G€ pour l'éolien et le solaire, et 3 fois 4 G€ pour les 3 réacteurs wallons, soit 15.000 €/ménage). Ces pertes incroyables contribuent au 'suicide assisté' de la Wallonie, qui, devenant indépendante, ne pourra pas échapper au sort économique de la Grèce. La faillite menace une entreprise quand elle est mal gérée. De même, une crise économique menace un pays quand il est mal gouverné. La crise européenne s'explique en grande partie par sa politique d'investissements non rentables pour du renouvelable alors que les pays émergents prospèrent.

Un gel immédiat des permis éoliens et solaires pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens

Aucun personnage officiel en Belgique n'avait vu gonfler la dette de Dexia. Aujourd'hui, des dettes de la Belgique sont transférées aux régions et aux communes déjà surendettées (mais qui, à leur tour, endettent les intercommunales), avant que la comptabilité de ces nouveaux centres de dépenses soit contrôlée par des organismes publics encore à créer. Des apprentis-sorciers créent une Wallonie sans se préoccuper des règles démocratiques élémentaires que les traditions ont patiemment découvertes comme nécessaires à la bonne gouvernance d'un État.

La Wallonie va-t-elle continuer à payer pour les dogmes des écologistes, dont leurs ministres sont les grands prêtres ? On espère que le gouvernement wallon actuel sera renversé dès 2014 ou plus tôt. En Belgique, on parle de contrôler les banques mais personne ne pense à contrôler les dettes implicites de l'éolien et du solaire, un scandale qui porte sur des montants supérieurs. Les écologistes ont montré qu'ils n'avaient pas les connaissances indispensables pour s'occuper d'énergie, un domaine où l'on peut perdre beaucoup d'argent, au point de mettre un pays en faillite. Ils ont surtout montré qu'ils ne se rendaient pas compte qu'ils n'avaient pas la formation pour maîtriser ce domaine.

1,5 millions de ménages consomment chacun 3,5 MWh/an au prix de 350 €/MWh (prix incluant les abonnements au réseau et les prix de distribution). Ils payent donc chacun de l'ordre de 1225 €/an. Qu'arrive-t-il si l'on ajoute à chacun 1000 €/an pour une politique écologiste dogmatique ? Si le plan wallon n'est pas stoppé, il entraîne que le prix de l'électricité sera automatiquement le double d'un prix normal pendant les 15 années prochaines.

Remarquons que les propositions médiatiques actuelles pour diminuer le coût des renouvelables ne sont pas la mesure efficace qui est d'arrêter toute nouvelle autorisation d'installation subsidiée (solaire et éolienne). Les citoyens wallons, par manque d'information, semblent se complaire dans la vocation d'être des pigeons.

Que faire pour sauver la Wallonie ? Il faut immédiatement refuser toute permis d'installer des éoliennes et des panneaux solaires. Il faut prendre exemple sur l'Espagne qui avait accepté avant la Wallonie un déluge de permis éoliens. L'Espagne a introduit en mars 2013 une loi qui non seulement réduit fortement les subsides pour les producteurs éoliens et solaires mais leur impose des taxes spéciales pour recouvrir une partie des pertes encourues, qui totalisent 37 milliards en Espagne.

Le ministre se défend en prétextant qu'un arrêt du solaire et de l'éolien mettrait des milliers d'installateurs au chômage. Cela reviendrait beaucoup moins cher que de les laisser faire des travaux à rentabilité négative.

Le changement de politique doit supprimer toutes les tentacules de la pieuvre constituant l'escroquerie. Cela entraîne de supprimer les quotas de renouvelables et d'abandonner l'objectif irréaliste et insensé du gouvernement de produire 4,5 TWh d'éolien. Le nouveau cadre éolien doit être ignoré. Il faut supprimer tout subside aux ONG faisant de la publicité pour les renouvelables et contraindre les médias nationaux à donner un temps de parole égal aux adversaires et partisans des l'éolien.

Annexe : L'escroquerie du solaire

Le solaire est une énergie renouvelable chère et peu productrice

Le ministre wallon de l'énergie essaie de détourner l'effet de la révélation du coût réel de la politique éolienne en faisant croire que le problème du prix croissant de l'électricité ne provient que des subsides exagérés accordés pour les panneaux photovoltaïques. On fait traîner en accusant le précédent ministre CDH d'avoir lancé la politique catastrophique des subsides au solaire (Sollwatt). Ce ministre mal inspiré agissait pour se montrer plus écologiste que les écologistes dans l'espoir arrêter l'érosion de ses électeurs qui se tournaient vers les nouveaux idéaux. Le nouveau ministre écolo, qui était responsable de stopper l'hémorragie de PV et de CV a préféré accuser son prédécesseur de la catastrophe solaire, une manœuvre qui ne justifiait nullement de ne pas faire de réforme efficace (c'est-à-dire de stopper les subsides éoliens). Le ministre écolo essaie de faire croire qu'il désamorce la bombe à retardement des renouvelables en diminuant les subsides scandaleux au solaire, sans remédier au problème majeur qui est celui de l'éolien. La suite expose le problème et en estime les coûts.

Statistiques sur l'installation du photovoltaïque en Belgique (par région)

Le coût réel du solaire est difficile à calculer car la comptabilité en est rendue artificiellement compliquée et les statistiques partielles semblent organisées pour égarer les recherches au lieu de les faciliter. En plus, les remèdes proposés compliquent encore la situation par une organisation où seuls les riches paieraient pour les subsides éoliens. [Unsite montre, sur des graphiques, les panneaux photovoltaïques](#) (en MW crête, une mesure de la puissance) installés en Belgique (cumul en bleu).

La Wallonie est un des rares pays qui n'a pas arrêté de subsidier le solaire en 2012, quand les Allemands ont fait savoir partout qu'ils avaient été dupés par un solaire incroyablement non rentable. On constate que la Flandre avait installé beaucoup plus de panneaux solaires que la Wallonie mais a réduit son exposition à la bulle solaire tandis que la Wallonie a fait le contraire de ce qui s'imposait et a fortement augmenté ses PV depuis 2011. Les autres régions se sont déjà opposées au paiement de subsides accordés grâce à des autorisations de politiciens en Flandre. Le problème de décider quelle région va payer est actuellement en suspens.

Le problème financier inverse se présente maintenant pour l'éolien que les Wallons installent en plus grande quantité (en dépassant d'ailleurs à fonds perdus la limite de 13% de renouvelable). L'éolien est plus déficitaire, non par MWh mais parce que l'éolien produit plus d'énergie par capital investi que le solaire. Espère-t-on que les Flamands ou les Bruxellois vont payer pour des décisions prises par des Wallons sans que les autres régions soient consultées ?

Les subsides pour le solaire

Les CV solaires sont distribués chaque année suivant un calendrier dégressif compliqué. Depuis l'installation, on donne la première année 8 CV/MWh ; 2^o année : 7 CV ; 3^o : 7, 4^o 6 ; 5^o et 6^o 5, 7^o 4 ; 8^o et 9^o 3 ; 10^o 2). Au total, 50 CV sont ajoutés aux factures wallonnes sur une vie maximum de 10 ans et une vie moyenne subsidiée de 7,5 années (on donne plus de CV au départ). Le rendement des PV (taux de charge) est de l'ordre de 8% en Belgique, soit, pour une installation de 12 kW crête, un MWh /an ou $8760 \times 8\% = 700$ heures/an.

En bref, une maison avec quelques MWh de panneaux PV reçoit 5 CV/MWh par an (un total de 50 certificats verts/10 ans). Le solaire reçoit environ 5 fois plus de CV que l'éolien par MWh produit, mais pendant 7,5 ans au lieu de 15 ans, soit un coût 2,5 fois plus cher que l'éolien. Il y a un maximum accepté de capacité par maison et la durée pendant laquelle les CV sont accordés (endettant les autres consommateurs) est en moyenne de 7,5 ans.

Subsides implicites à la production solaire

Ceux qui ont installés des panneaux photovoltaïques peuvent utiliser eux-mêmes l'électricité qu'ils produisent. Suivant des tarifs typiques, l'électricité est vendue en tenant compte des abonnements, des frais de réseau, des taxes et des subsides transférés sur tous les consommateurs privés. Le courant se vend actuellement à 350 €/MWh aux particuliers. Celui qui produit son propre courant évite donc de l'acheter à ce prix, ce qui

est équivalent à un énorme subside de l'ordre de 300€/MWh. La perte pour la collectivité se mesure à la différence de prix par rapport à la valeur de l'électricité intermittente éolienne qui est en moyenne de 25€/MWh. Ce subside implicite provient de ce que les producteurs d'électricité (et indirectement l'État) ne peuvent alors pas facturer (1) les taxes sur l'électricité et les redevances pour financer (2) le réseau et (3) sa gestion et (4) le support au renouvelable. Cet aspect des coûts augmente sensiblement les bénéfices de ceux qui ont des PV et les aide à amortir leur investissement. Mais cela occasionne des pertes pour les distributeurs, les producteurs et l'État, pertes financées en finale par les autres consommateurs puisque ces coûts se retrouvent répartis sur toutes les factures. Pour mesurer ce subside implicite, il faudrait des compteurs différents qui mesurent le courant entrant et le courant quand le compteur tourne à l'envers.

Panneaux photovoltaïques sans subsides

Les panneaux photovoltaïques ont-ils encore une valeur après 15 années ? Le rendement des PV diminue avec l'âge, en raison de poussières et aussi des dégradations spontanées dans les circuits redresseurs. Les subsides implicites peuvent compenser la perte des CV mais le rendement (de 8% en Belgique) peut descendre très bas avec l'âge. Si l'on ne peut vendre l'électricité produite qu'au prix de l'intermittent, il est difficile de compenser les assurances, la maintenance et les réparations.

Un nouveau plan peut-il faire payer cet avantage tout en rendant incompréhensibles les subsides solaires par une transformation de la façon de les distribuer (pour qu'on ne puisse pas mesurer la réduction) ? D'après ce qu'on annonce, le gestionnaire réseau corrigera la consommation estimée du client et déterminera sa [facture en fonction des revenus du ménage](#), ce qui rend encore plus opaque le coût réel et les subsides.

En supposant 800 MWc installés (506 en 2012 + 294 en 2013) en Wallonie et produisant pendant 700 h/an, la production PV solaire nette est de $800 \cdot 700 = 560$ GWh, soit 2,3 % de la consommation wallonne (24 TWh). La production solaire belge a été de 1282 GWh en 2011 (d'après Wikipedia). L'arnaque solaire a été améliorée dans sa version wallonne car personne n'y est responsable de calculer le total des nouvelles installations solaires et d'en restreindre la prolifération. Les subsides de 5 CV/MWh pendant 10 ans sont de $560 \cdot 5 \cdot 10 = 28$ M CV, soit un endettement en 2012 de $28 \text{ M} \cdot 65\text{€} = 1,82$ G€. La production jusqu'en 2013 serait du même ordre qu'en 2012. En effet, une production qui double chaque année ($1/2 + 1/4 + 1/8 = 1$) a un total double de celui de la dernière année. Le total cumulé serait donc de 3,6 G€ suivant ce calcul simplifié, en accord avec le chiffre cité de 3,5 G€ de subsides pour le solaire wallon.

Notons que le soutien au solaire (3,5 G€) est inférieur au soutien à l'éolien (4,5 G€) et endette à plus court terme, puisque la dette solaire est en moyenne 2 fois plus brève. Les subsides par unité d'énergie pour l'éolien sont moins élevés que pour le solaire mais pour une production 5 fois plus faible, un détail qui a dû échapper aux stratèges qui ont alloué un nombre exorbitant de CV par MWh au solaire.

Sources

Référence aux séances du parlement : Réponse du Ministre du Développement durable et de la Fonction publique à une question sur l'article du journaliste Condijs à propos de l'endettement de 4,5 milliards d'euros par les éoliennes wallonnes. Compte rendu avancé de la 5e session de la 9e législature du Parlement wallon. Séance publique de la Commission de l'énergie (C.R.A.C. N° 68 (2012-2013) Mardi 29 janvier 2013). <http://www.contrepoints.org/2013/02/06/113756-exclusif-energies-renouvelables-la-verite>. La durée de vie des éoliennes n'est que de 12 à 15 ans. Leur compétitivité est discutée. Des parcs éoliens sont payés 10.000 £ par jour pour s'arrêter en cas de surproduction.

(Rapport rédigé par Armand de Callatay, mis en ligne le 5 mai 2013, mise à jour en juillet 2013)